

Saumons



ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉFENSE DU SAUMON ATLANTIQUE

En attendant le retour de Saumons, la revue...

En 2012, l'AIDSA à 54 ans

Le mot du Président

C'est toujours un moment difficile et important de rédiger l'éditorial de la LETTRE SAUMONS quand on n'est pas soit même pêcheur de saumon. Cependant rédiger cet éditorial c'est donner un sens à notre action. J'ai toujours dit que rien ne me prédisposait à présider l'AIDSA et je souhaite faire avec ceux qui le veulent une association responsable pour la défense du saumon atlantique et de son habitat. Je sais que dans ce combat nous ne sommes pas isolés dans notre pays ni à l'étranger.

Grâce à ses adhérents l'AIDSA occupe sa place et toute sa place, c'est notre raison d'être ! Aujourd'hui l'AIDSA participe aux travaux du ministère en charge de l'écologie relatif à la mise en place d'une stratégie nationale des poissons migrateurs (Stranapomi). On ne sait pas ce qui va sortir de cette grande mobilisation, mais on se doit d'y être.

Pour la 1^{re} fois, l'AIDSA a été invitée par la Dreal (direction régionale de l'environnement) du bassin Loire Bretagne à participer au groupe de travail sur les poissons migrateurs du Cogepomi, qui a pour tâche entre autres de préparer la réunion en 2012 du Conseil Scientifique du plan Loire.

Dans la lettre n° 4 du 4^e trimestre 2010 j'écrivais : « *C'est vrai que dans la LETTRE SAUMONS on parle peu du barrage de Poutès. Ce n'est pas que l'on oublie ces rivières majestueuses que sont la Loire et l'Allier, mais pour nous Poutès est un problème politique et sans doute européen... Les conclusions du Grisam et du rapport PHILLIPART sont claires nous n'avons pas à les discuter. Le dossier est sur le bureau de la ministre chargée de l'écologie qui ne peut pas dire qu'elle .../...*

suite en page 16

La Lettre de l'AIDSA

n° 7-8 2^e semestre 2011

Sommaire

- p.2
▶ Bilan des déclarations de captures de saumons 2011
- p.3
▶ Nouvelles du saumon, Premiers retours du colloque de La Rochelle
- p.6
▶ De la mortalité des saumons en mer
- p.7
▶ Vie de l'association
- p.8
▶ Nouvelles des régions, Les saumons du Rhin
- p.9
▶ L'AIDSA écrit à la ministre
- p.11
▶ Les amis de la Sélune
- p.12
▶ L'alternative à « Poutès »
- p.14
▶ Nos adhérents, écrivains halieutiques

À vos agendas

- ▶ 17 et 18 février 2012, Paris au Parc Floral, Salon de la pêche sportive
- ▶ début juin 2012, tenue du 29^e congrès annuel de l'Ocsan en Écosse à Edimbourg

**BONNE ET
HEUREUSE
ANNÉE 2012**

Bilan provisoire des déclarations de captures de saumons à la ligne en France

Le bilan provisoire des captures de saumons à la ligne en France au 19 décembre 2011

L'Onema, nous a aimablement autorisés à publier les estimations provisoires, au 19 décembre, des captures de saumons à la ligne en zone fluviale : 1 383 saumons déclarés, un résultat provisoire assez moyen...

Il est vrai que les conditions de faibles débits de ce printemps et de la fin d'été ont influencé les remontées et les captures, dans un sens, ou dans l'autre.

Au printemps, sur les rives de nos rivières les saumons étaient plus nombreux (ou plus faciles à capturer), ce qui semble se confirmer au vu des déclarations avec deux fois plus de saumons déclarés de mars à juin :

- 50 % de mars à juin (mars 10 %, avril 13 %, mai 17 % et juin 10 %),
- 17 % en juillet,
- 13 % en août,
- 16 % en septembre,
- 4 % en octobre.

Attendons, pour en savoir plus, le bilan définitif et la fin des remontées... de déclarations.

À quand le report à avril de l'ouverture de la pêche ce qui préserverait les saumons ravalés et permettrait à de grands saumons de printemps, meilleurs reproducteurs, de rejoindre des zones sanctuaires et gérées, pour peu qu'elles existent sur nos rivières.

Un grand merci à Julien Normand du Centre d'interprétation des captures des salmonidés migrateurs de l'Onema de Cesson Sévigné en Bretagne.

Bassins ou rivières	Provisoire au 19/12/2011	Bilans des années précédentes					
		2005	2006	2007	2008	2009	2010
Normandie Picardie							
Canche	3			4	5	0	0
Authié	1			4	3	1	0
Bresle	0	55	30	1	4	3	2
Arques	6	80	25	7	7	5	10
Valmont	0			1	0	0	0
Seine	0			2	0	0	0
Touques	4			2	3	2	6
Saire	14			2	8	0	16
Vire	4	2	3	0	0	2	4
Sienne	22	10	29	54	37	20	25
Sée	149	222	402	189	189	73	153
Sélune	82			120	119	42	169
Couesnon	23	15	36	14	26	14	26
<i>Autres (2005-2006)</i>		12	37				
Total Normandie Picardie	308	396	562	400	401	162	411
Bretagne Nord							
Gouet	1			0	2	0	0
Leff	19	14	10	2	6	3	15
Trieux	37	40	31	58	42	42	40
Jaudy	16	16	10	10	2	4	15
Léguer	172	152	134	61	123	67	63
Yar	1	5	7	4	0	0	0
Douron	8	25	36	22	29	9	20
Queffleuth	1	1	1	1	10	5	6
Penzé	46	24	46	30	74	30	37
Flèche	0			0	1	0	0
Aber-Ildut	14	3	3	6	11	4	9
Aber-Wrac'h	16	2	10	3	6	2	9
Elorn	47	99	126	79	66	45	62
Mignonne	1	21	31	12	11	0	6
Camfrou	2	4	1	2	6	0	1
Aulne	48	75	176	52	53	45	43
Total Bretagne Nord	429	481	622	342	442	256	326
Bretagne Sud							
Goyen	46	23	74	14	30	32	105
Jet	19			2	10	3	4
Steir	13	117	111	10	15	12	11
Odét	18			19	23	9	8
Aven	58	37	46	34	30	18	26
Isole	17			6	10	4	10
Ellé	178	152	185	193	202	98	192
Laïta	5			1	1	2	29
Scorff	38	55	100	62	26	19	60
Blavet	86	192	139	163	103	68	86
Kergroix	0	4	0	2	1	2	0
<i>Autres (2005-2006)</i>		3	3				
Total Bretagne Sud	478	580	655	506	451	267	531
Sud-Ouest							
Gave d'Oloron	159	210	203	97	213	63	73
Gave de Mauléon	4	50		16	23	15	8
Gaves réunis	0			0	1	1	0
Gave de Pau	0	1	1	0	0	0	0
Nive	5	10	1	0	2	7	4
Adour	0			0	2	4	0
Nivelle	0	0	1	1	0	0	0
Total Sud-Ouest	168	271	206	114	241	90	85
Total déclarations saumons capturés à la ligne	1 383	1 728	2 045	1 362	1 535	775	1 353
Bassins ou rivières	Provisoire au 19/12/2011	Bilans des années précédentes					
		2005	2006	2007	2008	2009	2010

Nouvelles du saumon



Un auditoire de 130 chercheurs et spécialistes du saumon et des océans à l'aquarium de La Rochelle

L'Organisation pour la conservation du saumon dans l'Atlantique Nord (Ocsan) et le Centre international pour l'exploration de la mer (Ciem) ont organisé du 11 au 13 octobre un symposium international à La Rochelle sur le thème de la vie marine du saumon. L'AIDSA y était, représentée par son président J. ALLARDI et par son Vice-Président J.P. CŒURET. La Lettre Saumons est l'occasion d'un 1^{er} retour sur cette rencontre.

Premiers retours sur le symposium de la Rochelle

Dans la précédente Lettre Saumons, nous annonçons un article complet sur les avancées de La Rochelle et le programme SALSEA. Mais, les actes n'étant pas encore parus, voici un 1^{er} retour de Jean-Paul Cœuret.

Le thème : la vie marine du saumon, résultats des dernières recherches et leurs implications dans la gestion des stocks.

Les organisateurs : l'Ocsan (ou Nasco) et le Ciem (ou ICES)



Les participants : environ 130 chercheurs, chercheuses, scientifiques et gestionnaires qui ont échangé leurs expériences et observations sur la survie ou plutôt sur les causes de mortalité du saumon en mer.

Bien sûr, notre sujet, c'est *Salmo salar*, mais l'essentiel des problèmes concerne aussi ses cousins du Pacifique et l'on a pu constater que causes et effets y suivent les même pentes, déclinantes hélas, car il y avait aussi des intervenants de la côte ouest des États Unis.

D'abord, on ne parlait qu'anglais, car il semblerait qu'il n'y a que dans les pays anglo-saxons qu'on se sente concerné et qu'on cherche... Aussi, vous excuserez mes faiblesses, tant en anglais qu'en génétique/ichtyologie/climatolo

gie/océanographie/chimie des océans et autres sciences... Je ne parle donc que de ce que j'ai compris ou cru comprendre...

J'ai noté que c'est la Fondation TOTAL qui finance le Nasco et ce congrès qui se tenait dans une salle du très bel Aquarium de La Rochelle. Hormis notre président, je n'y ai rencontré comme personnes connues (de moi) que Malcom Windsor, Patrick Martin directeur du conservatoire du saumon sauvage (qui produit notamment des petits saumons pour le repeuplement) et Gilles Euzenat de l'Onema, Normandie-côte d'Opale.

Sur les exposés : tous très intéressants et il se confirme bien qu'une cause essentielle de nos malheurs découle des évolutions climatiques, dont le réchauffement qui impacte de manière mesurable (et mesurée) les espaces de croissance des saumons, tant dans le Pacifique qu'en Atlantique. Donc la température, la salinité et l'acidité des eaux et par

conséquent la masse du plancton végétal et animal, dont les copépodes, de petits crustacés planctoniques, puis toute la chaîne alimentaire et autres poissons fourrages qu'ils affectionnent pour se nourrir. Leurs zones de prédilection remontent donc lentement vers le nord et une inflexion des courbes se situe entre les années 70 et 80. Et comme tout cela se cumule aux prélèvements des pêches industrielles en mer, aux pollutions diverses et autres obstacles à terre où les fleuves reçoivent de moins en moins d'eau au long cours et connaissent des à-sec aussi bien que des excès ravageurs. Tout cela est mesuré et démontré par de nombreuses observations.

Les extrapolations et certaines projections pour le siècle amorcé sont pessimistes (moi

aussi à la sortie, mais je ne serai plus là pour vérifier...!)

Parmi les mesures : celles de la taille des post-smolts dont les dimensions moyennes ont régressé de 30 à 40 % en 35 ans, ces mesures étant corrélées par la lecture des écailles qui permettent de bien situer l'âge des saumons et pour lesquelles on a des historiques fiables.

Et puis, la température des eaux marines est contrôlée, même par les satellites qui permettent de dessiner des courbes dont les contours saisonniers migrent inexorablement de centaines de km vers le nord. La masse des poissons fourrages est corrélée aussi à l'effondrement des stocks et des tailles moyennes, etc.

Il y a heureusement quelques propos encourageants émanant

de passionnés comme nous, qui essaient d'énumérer un tas d'actions positives... à mener bien sûr !. Mais ne s'agit-il pas là de seules incantations ?

Voilà, je m'en tiens à cet avis ou à ces premières impressions fortes.

Jean-Paul CŒURET



La salle de congrès

La Rochelle, les premières conclusions de Ken Whelan, directeur du projet SALSEA

En attendant les actes du colloque, le Professeur Ken Whelan, qui préside l'International Atlantic Salmon Research Board, nous a aimablement transmis ses premières conclusions.



Au cours des deux dernières décennies, c'est une proportion toujours plus grande de saumons qui meurent dans l'Atlantique nord au cours de leur migration vers les zones d'engraissement.

Le sommet du saumon à La Rochelle, nous permet de mieux appréhender les causes de cette sur-mortalité. Le fruit des recherches présentées à ce sommet montre l'intérêt du partage de l'expérience et de la mise en commun des moyens d'investigation.

Pour la toute première fois dans l'histoire de la science liée au saumon, la coordination dans le temps et l'espace de la Recherche nous a fourni des données synchrones et trans-atlantiques sur les cohortes individuelles de saumons et sur le pistage des post-smolts dans l'immensité de l'océan.

Ce travail a impliqué un effort coordonné et concerté de recherche pour voir clair dans les migrations, les routes correspondant aux divers stocks génétiques, les analyses d'isotopes, la lecture des écailles,

les techniques de prélèvements pélagiques, autant d'outils qui permettent de mieux comprendre les facteurs déterminant la vie et la mort du saumon atlantique en mer.

Le programme SALSEA-MERGE a fourni au Ciem une importante base de données relatives au saumon. Cette base comporte plusieurs composantes liées entre elles : biologie, physico-chimie, océanographie, écailles et génétique. On espère qu'à l'avenir, les chercheurs vont continuer à alimenter cette base et l'adopter comme site d'hébergement pour le stockage et le partage des informations.

Grâce à ce sommet, on comprend mieux la position et le rôle du saumon atlantique dans l'écosystème marin. Le saumon est un membre à part entière de la grande famille des poissons pélagiques. Toute

tentative de gestion des stocks de cette famille implique qu'on doive impérativement tenir compte de la composante poissons migrateurs.

Nous avons l'ambition de toujours mieux comprendre la vie du saumon atlantique en mer. Il faut maintenant analyser ce qui se passe pendant les dernières années de vie océanique.

Où vont les poissons pendant leur première année de mer, et pourquoi ?

Qu'est-ce qui différencie les 1 MSW qui vont murer après un hiver de mer de ceux qui vont rester en mer un ou deux ans de plus ? Il faut se pencher sur le destin des poissons qu'on trouve en mer d'Irminger et d'une manière générale à l'est du Groenland dont le rôle dans le recrutement des stocks est mal connu. Étudions aussi les zones océaniques où la survie du saumon est mauvaise afin de savoir pourquoi.

Voici quelques messages importants :

Intéressons nous plus aux poissons qui ont des problèmes

qu'à ceux qui reviennent en bonne santé sur nos côtes et dans nos rivières. Quelles sont les causes de la mortalité ?

Le saumon moyen est un saumon mort. 95 % des smolts meurent en mer pendant leur première année.

Cette mortalité est due à de nombreux facteurs. Ces facteurs sont répandus dans tout l'Atlantique nord.

Les smolts, dans leur migration, doivent affronter des courants contraires sans pour autant perdre la direction de leur destination.

Les saumons plongent à 800 ou 900 mètres en hiver, sous la thermocline, et où ils peuvent rester jusqu'à 24 heures.

Si la ressource alimentaire est déficiente, la croissance est réduite, et les post-smolts passent plus de temps à chercher des proies, ce qui les rend eux-mêmes plus vulnérables.

Quand des changements se sont fait sentir dans l'écosystème océanique, un système à forte inertie, il faut longtemps pour

que les choses reviennent à la normale.

L'âge moyen du smolt diminue en certains endroits, et les smolts qui migrent dans les océans sont de plus en plus petits, ce qui compromet leur survie.

La sélection naturelle a un coût. Plus l'adaptation nécessaire est grande, plus ce coût est grand.

Nos stocks de saumons d'aujourd'hui sont le produit de la sélection naturelle d'hier.

Réduire l'impact de l'homme sur nos stocks pourrait être la clé de leur survie.

Ken WHELAN

Traduit de l'Anglais par
Frédéric MAZEAUD



La mer d'Irminger

À propos de la mortalité des saumons en mer

La pêche minotière est-elle une menace, ou non, pour nos saumons ?

La question se pose de manière tout à fait légitime, mais les avis diffèrent.

Essayons d'exposer les avis de ceux qui croient que oui, et, de ceux qui croient que non.

CEUX QUI CROIENT QUE OUI :
la pêche minotière est une menace pour nos saumons.

À force de pêcher capelans, lançons, sardines ou harengs de taille non marchande et juvéniles d'autres espèces pour les transformer en farines ou bouillies destinées à l'alimentation animale, la main de l'Homme retire des océans une quantité significative de proies qui devraient normalement servir de déjeuner aux prédateurs de haut rang que sont les saumons. Pas étonnant donc que ces derniers en subissent le contre-coup et se fassent rares.

Cette thèse est fort bien développée dans un article écrit par notre ami André Dhellemmes dans un numéro récent de la revue Bretonne pour la Pêche à la Mouche (n°30 de juin 2011) : « *Impact de la raréfaction de nourriture marine sur la survie du saumon atlantique* ».

Première visée par cette surpêche minotière : l'aquaculture, notamment celle du saumon norvégien et écossais. Il faut 4 kg de petits poissons sauvages pour fabriquer 1 kg de saumon en cage, et le marché

mondial est en pleine expansion. Voilà pourquoi Norvège, Islande, Îles Féroé, Danemark et Russie écumant l'Atlantique nord. On comprend que loin d'éviter la pression sur les stocks sauvages, l'aquaculture ne fait que l'augmenter !

Il est donc nécessaire de réduire l'effort de pêche des espèces non destinées directement à l'alimentation humaine. On pourrait transférer cette pêche des grosses unités de pêche industrielle vers les petites unités de pêche artisanale moins destructrices. Créons aussi des réserves marines là où existent des écosystèmes significatifs, protégeons la chaîne alimentaire et le poisson fourrage, améliorons la nutrition des saumons grâce à des nourritures alternatives.

« Seules de telles mesures seraient en effet de nature à pouvoir enrayer le déclin de la survie du saumon atlantique... » nous affirme André Dhellemmes.

CEUX QUI CROIENT QUE NON : la pêche minotière n'est pas la cause de la disparition des saumons.

Les saumons sont des prédateurs sauvages qui ne se gênent pas pour se goinfrer de poisson fourrage. On peut parfois trouver jusqu'à vingt capelans dans l'estomac d'un post-smolt, ce qui prouve que par endroit, ce genre de proies est abondant.

Cependant, des études telles que SALSEA (SALmon at SEA) montrent qu'en absence de poisson fourrage, les saumons se jettent sur autre chose. Nous avons l'impression que les océans se vident parce que nous ne nous intéressons qu'à une infime partie de la biomasse qu'ils contiennent et que nous surexploitions.

En réalité, les océans abritent des millions de tonnes d'espèces qui n'ont même pas de nom vernaculaire tant elles sont sans intérêt commercial.

Par exemple, qui connaît *Parathemisto*, un Crustacé Amphipode (ressemble à un minuscule gammare) ? Qui connaît *Limacina*, un Mollusque Ptéropode (espèce d'escargot nageur) tellement abondant dans les mer boréales que les Anglais le surnomme la « potato chips of the sea » ?



Limacina avec sa coquille de quelques millimètres et qui souffre de l'acidification des océans

Les post-smolts, eux, connaissent, puisque ceux qu'on capture au chalut sur les aires d'engraissement peuvent en avoir l'estomac plein, à défaut de capelans. Conclusion : les post-smolts s'adaptent.

Le cas du maquereau, qui partage le biotope des post-smolts et mange la même chose qu'eux, est édifiant. Réchauffement climatique -ou autre raison- aidant, les maquereaux ont envahi les zones boréales de l'Atlantique nord. Les pêcheurs d'Islande et des Féroé se sont jetés sur cette manne dont ils inondent l'Europe. L'Europe, c'est un marché annuel de 700 mille tonnes de maquereaux. Il faut maintenant y ajouter 200 mille tonnes de plus en provenance du nord, dont on ne sait que faire et qui déséquilibrent les prix. Sur les aires traditionnelles d'engraissement des saumons, il se pêche aujourd'hui un tonnage de

maquereaux cent fois plus grand que ce qui se pêchait en saumon dans les années 70 : c'est bien qu'il y a à manger !

Les maquereaux pullulent. D'autres prédateurs, amateurs de poisson fourrage, tels que globicéphales, phoques, cormorans, guillemots, lieux noirs et jaunes, se portent bien. Les morues ne sont pas brillantes. Quant aux saumons, nous savons, hélas, ce qu'il en est. Tout ce monde là dispose de la même nourriture en abondance. Conclusion : si certaines populations vont mal, ce n'est pas faute de nourriture mais parce qu'elles sembleraient sensibles à un facteur toxique de l'environnement. Ce qu'on peut appeler une toxémie frapperait particulièrement les saumons, par exemple en raison de leur cycle biologique spécial.

Conclusion personnelle de Frédéric MAZEAUD : Je ne défends pas la pêche minotière, je cherche simplement à savoir pourquoi les saumons disparaissent. La toxémie est un bon candidat en fait d'explication. Le déficit en thiamine, déjà exposé dans une lettre précédente et que je ne reprends pas ici pour ne pas radoter, est plus qu'une hypothèse puisqu'il est déjà avéré dans la Baltique et dans les Grands Lacs américains où il touche principalement les Salmonidés. Pourquoi un tel déficit ? Modifications de l'environnement, autrement-dit pollution, cuivre, cyanobactéries, concentration de thiaminase dans la chaîne alimentaire, intoxications des migrateurs, perturbations de comportement des post-smolts aussi bien que des adultes : voilà ma position. Voilà où il faut chercher.

Frédéric MAZEAUD

Brève

Dans un article du quotidien Le Monde du 21 décembre 2011, Stéphane Foucart rapporte les propos de Jean-Pierre Gattuso, chercheur au laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur-mer dans un article intitulé « L'acidification

des océans menace les poissons ». « Nous avons montré récemment que les ptéropodes, sortes d'escargots très présents dans le Pacifique nord, l'Arctique et les eaux froides en général, perdraient leur coquille calcaire d'ici à 2050 dans certaines zones. Or, ces ptéropodes peuvent

représenter jusqu'à 90 % de la nourriture des saumons du Pacifique à certaines périodes de l'année... ». Voilà qui éclaire le débat sur la pêche minotière, surtout si ce n'est pas moi qui le dit.

F. M.

Vie de l'association

Rendez-vous au salon de la pêche de Paris les 17 et 18 février 2012

L'AIDSA sera présente au Salon de la Pêche de Paris

Cette année, la 16^{ème} édition du Salon de la Pêche sportive se déroulera au Parc Floral de Paris, sur deux jours, les vendredi et samedi 17 et 18 février, en bordure du bois de Vincennes, nouvelle mouture et nouveaux tarifs nous annoncent les organisateurs.

L'AIDSA participera au Salon de la Pêche qui est l'occasion de rencontrer nombre de sympathisants et membres de l'association, passionnés de pêche à la mouche et amoureux des rivières. Rendez-vous sur le stand de l'AIDSA les 17 et 18 février 2012. Vous trouverez toutes les informations sur le site du salon.

Label 2012 à découvrir sur le salon

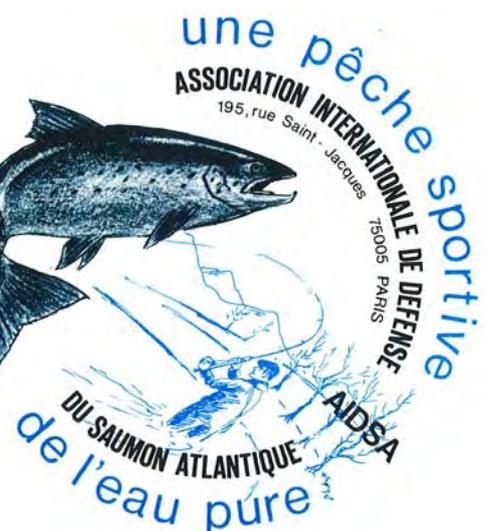
PARC FLORAL DE PARIS
ESPLANADE DU CHATEAU DE VINCENNES
17 & 18 février 2012

SALON DE LA PÊCHE
SPORTIVE

Le plus grand magasin de pêche de France

RENSEIGNEMENTS:
LOISIRS & SALONS - 11, RUE DE MILAN - 75009 PARIS
TEL. +33 (0)1 49 70 73 11 - INFOS@SALONDELAPECHE.COM

WWW.SALONDELAPECHE.COM



La vie qui passe

Le conseil d'administration de notre association le 26 novembre à Paris a été marqué par une minute de silence à la mémoire de trois grands amis des rivières Jean-Pierre GIRRES de l'auberge de la Sélune à Ducey, fervent défenseur de la Sélune, et deux de nos anciens administrateurs Jacques Le PAULOUÉ et Jacques TISSIER. Nous avons une pensée particulière pour leurs familles.

Jacques LE PAULOUE nous a quittés après une longue maladie. Chargé de certains aspects du développement, notamment de la diversification, à l'ancienne Compagnie Générale des Eaux, il s'était rapproché de l'AIDSA pour cette raison. Il a rapidement pris une importance capitale dans notre association en participant notamment à l'édition de la revue SAUMONS dont il fut un rouage essentiel en tant que grand pêcheur devant l'éternel. Ses amis regrettent sa disparition et expriment leur sympathie à sa famille.

Jacques TISSIER (1927-2011) a disparu brutalement à son domicile de Saint-Martin-aux-Chartrains,



là où il a toujours vécu au milieu de sa famille. Il eut une existence entrecoupée de nombreuses péripéties comme ses études à l'École Centrale, puis une vie professionnelle mouvementée qui l'amena à sillonner le Monde. Cette vie fut partagée pendant 56 ans avec son épouse, Sylvie. Jacques et Sylvie furent animés par deux passions dévorantes, la chasse et la pêche, ce qui les amena l'un et l'autre à devenir administrateurs de l'AIDSA. Jacques représenta l'association dans de nombreuses instances où il n' a jamais manqué de s'insurger avec esprit contre la sottise et l'incohérence des gens qui président à la destinée de nos pauvres saumons. Il repose maintenant dans un site qui domine la vallée de sa chère Touques. Sylvie reste avec nous. Nous lui exprimons notre grande sympathie ainsi qu'à toute sa famille.

Nouvelles des régions

Les saumons du Rhin

Notre administrateur et ami Gilles KUNTZ nous fait parvenir les nouvelles suivantes: Il s'est rendu fin décembre sur la Bruche, où un panel de 25 personnes était réuni pour admirer les frayères à saumon qu'on peut y voir. Il se chuchote sur place que des saumons ont été pris à la ligne : un saumon de 1,13 m à Colmar et un autre à Illkirch.

Sur la Moselle, les choses évoluent également puisque des alevinages ont maintenant régulièrement lieu à Épinal. Il est probable que le retour des saumons sera facilité par la

toute nouvelle passe installée à Coblenze.

En décembre 2011, les comptages à Gamsheim font état de 48 saumons et de 68 truites de mer. À Iffesheim, on a vu passer 50 saumons et 60 truites de mer.

Rappelons que la réintroduction du saumon dans le Rhin a commencé il y a vingt ans, et que les premiers retours furent observés dans la Siège. Depuis, ce sont au total près de 6 200 saumons qui ont réapparu dans la grande rivière et ses affluents : les alevinages continuent. À partir de 2007, on a

commencé à suivre à la trace la dévalaison des smolts qui butent sur les écluses de Haringvliet, une zone particulièrement épineuse maintenant qu'on a construit les passes de Gamsheim et d'Iffesheim. Des dispositions réglementaires permettant l'ouverture des vannes au moment opportun sont à l'étude, mais dépendent de la bonne volonté pas toujours acquise des gouvernements en place.

Frédéric MAZEAUD

L'Allier, la Sélune, le président de l'AIDSA écrit à la ministre

Il y a plus d'un an la ministre annonçait la décision de non renouvellement des concessions des barrages de la Sélune et leur effacement programmé... le 11 octobre 2012 la nouvelle ministre annonce la solution alternative au barrage de Poutès... Ci-dessous la lettre de Jean ALLARDI, mandaté par le conseil d'administration du 26 novembre dernier.



Association de personnes (loi de 1901)

Reconnue d'utilité publique (Décret du 4 mars 1985)

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEFENSE
DU SAUMON ATLANTIQUE

Paris, le 2 décembre 2012

Madame la Ministre de l'Écologie et
du Développement Durable
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Bien que non signataire de la « Convention pour une Hydroélectricité Durable » nous avons pu prendre connaissance du compromis qui a été trouvé au sujet du barrage de Poutès, comme annoncé dans le communiqué de presse de votre cabinet en date du 11 octobre 2011.

Depuis plusieurs mois notre association ne s'était plus exprimée au sujet du barrage de Poutès. Aujourd'hui le conseil d'administration de l'AIDSA unanime apporte son soutien au nouveau projet. Nous tenions à vous le faire savoir.

Soyez assurée que nous restons attentifs au devenir du saumon sur l'axe Loire-Allier, du barrage des Lorrains à la région de Poutès. Cependant à côté de cet axe long (plusieurs centaines de kilomètres) l'avenir du saumon est à rechercher sur les axes courts comme la Sélune par exemple.

Suite à l'annonce du non renouvellement de la concession du barrage de « Vezins » et « La Roche-qui-Boit » sur la Sélune, nous souhaiterions voir une prise de position rapide, claire et irréversible des services de l'État à ce sujet.

Veillez croire, Madame la Ministre, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Jean ALLARDI

Président de l'AIDSA

Le collectif des amis de la Sélune

L'AIDSA a rejoint les Amis de la Sélune, ci-dessous le communiqué de presse du collectif du 15 décembre 2011. Le collectif édite une plaquette pour l'adoption de la Sélune.



Baie du Mont-Saint-Michel : poissons migrateurs en danger ! Le gouvernement doit acter la renaissance de la vallée de la Sélune

La balle est dans le camp du Ministère de l'Écologie : les deux barrages anachroniques de la rivière Sélune doivent être effacés, pour lui permettre de recouvrer son exceptionnelle population de poissons migrateurs. Mais voilà : cet engagement du Grenelle de l'Environnement, qui aurait dû se concrétiser au plus tard mi décembre, est toujours au point mort. Quelques élus locaux et le Préfet de la Manche traînent des pieds. Il en va de même de l'Etat qui aurait dû, depuis longtemps, rendre une étude économique destinée à accompagner la transition vers un autre modèle d'aménagement et de développement économique de la vallée. Celle-ci devrait enfin sortir le 9 janvier prochain. Constituées en collectif « Les amis de la Sélune », les fondations et associations, demandent à la Ministre de l'Écologie d'annoncer la fin des deux concessions, dans les jours qui suivront.

Retour sur les promesses du gouvernement

Le 13 novembre 2009, Chantal Jouanno annonçait à l'occasion du lancement du « Plan National de restauration de la continuité écologique », l'effacement des barrages de Vezins et La Roche qui Boit, sur la Sélune, dans la Manche. Ces deux barrages, construits il y a 80 ans, produisent une quantité limitée d'électricité renouvelable à un coût environnemental exorbitant. Ils sont, pour une large partie, à l'origine de la quasi-disparition de la population de saumons sauvages du complexe Sée-Sélune, une des plus intéressantes de France au plan génétique. Ils stockent des millions de mètres cubes de sédiments pollués, contribuant à la dégradation de la qualité de l'eau. Ils entravent le développement, sur le secteur mondialement connu de la Baie du Mont Saint Michel, première zone humide salée d'Europe classée au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO, d'un tourisme halieutique de qualité qui a montré, sous d'autres cieux, à quel point il générerait des richesses pour le monde rural.

Deux ans après l'annonce officielle, quelques mois après celle de l'arasement du barrage de Poutès sur l'Allier, il est temps de passer des intentions aux actes !

Un effacement nécessaire qui a fait l'objet d'un consensus

L'enjeu de la restauration de la Sélune remonte à 1993, lorsque la vidange catastrophique des ouvrages avait pollué la baie du Mont Saint Michel, pendant des semaines. Depuis la solution de l'effacement a fait du chemin, actée en 2006 par la décision de la « Commission Locale de l'Eau » de la Sélune, regroupant les élus locaux. Ces effacements ont finalement été entérinés par le Grenelle de l'environnement. Cette décision est le fruit de plusieurs années de concertation pour la définition d'une nouvelle gouvernance de l'eau à l'échelle du bassin versant.

Ces effacements constituent aussi un enjeu international. Pour assumer ses engagements européens en faveur de la biodiversité et de la restauration, de son « capital rivière », la France doit retrouver le « bon état écologique » et restaurer la transparence migratoire et sédimentaire sur la Sélune ; ce que des ouvrages comme les « passes à poissons » ne peuvent assurer dans des conditions écologiques et économiques satisfaisantes pour des barrages de la hauteur de Vezins et de la Roche qui Boit (50 mètres cumulés). Mis en demeure en 2010 par un jugement de la Cour Administrative d'Appel de

Nantes, pour garantir le franchissement des poissons migrateurs, d'ici la fin décembre 2013, EDF, exploitant des ouvrages, a logiquement approuvé cette nécessité. Tous les feux sont donc au vert.

En savoir plus sur le collectif « Les Amis de la Sélune »

Il rassemble à ce jour dix sept organisations : ANPERTOS, Association Bretonne pour la Pêche à la Mouche, Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique, North Atlantic Salmon Fund, Eau et Rivières de Bretagne (APPSB), European Rivers Network, SOS Loire Vivante, Fondation pour la Nature et l'Homme, HUMUS (fonds pour la biodiversité), Manche Nature, Mayenne Nature Environnement, Club des Saumonniers, Comité National de la Pêche Professionnelle en Eau Douce, Ligue pour la Protection des Oiseaux, WWF-France, Good Planet, Federation of Irish Salmon & Sea trout anglers.

Contacts presse :
Les Amis de La Sélune
Cécile Lochard, Déléguée
Générale HUMUS, Fonds
pour la Biodiversité
cecile.lochard@humus-fondation.com
01 40 62 63 63
06 85 52 90 61

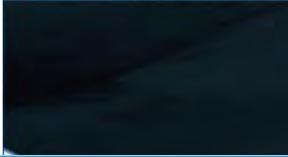
North Atlantic Salmon Fund
Marc-Adrien Marcellier
mamarcellier@aol.com
06 12 97 82 05





→ Adoptons la vallée de la Sélune

Effacement des barrages de Vezins et la Roche-qui-Boit : Une porte s'ouvre enfin pour la renaissance de la vallée.



Sélune maritime

Remise à l'eau d'un saumon atlantique

Lampres marines à Ducey



LA VALLÉE DE LA SÉLUNE : UNE SITUATION GÉO
La Sélune, comme ses voisines la Sée et le Couesnon, se jette classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. C'est majoritairement par sa diversité d'oiseaux migrateurs. La Sélune est un cours d'eau à poissons migrateurs dont le tronc emblématique est

CRÉER ENSEMBLE DE NOUVELLES ACTIVITÉS DURABLES
Avec la disparition des plans d'eau stagnante et la restauration de l'ancien lit de la Sélune, la rivière pourra de nouveau serpenter au milieu d'une vallée elle-même restaurée. Cette ouverture de la vallée en fera une entrée naturelle vers la baie du Mont-Saint-Michel et il sera possible de mieux la valoriser à travers des activités économiques plus respectueuses de l'environnement.

LA VALLÉE DE LA SÉLUNE EST ENTRE NOS MAINS
de notre patrimoine naturel et culturel. Son avenir appartient à ceux qui s'intéressent à l'indispensable restauration des fleuves. Ici, Vezins et la Roche-qui-Boit, nous avons tous une formidable responsabilité écologique et sociale à l'égard de la Sélune et y créer

→ UN POLLUÉ

Contraintes parties basses tenues de d'hydroélectricité dans la pré Comme tous à sédiments substances lement dan Sélune. Il e les nitrates l'eau dans cyanobacté se traduis organique et cette diff aquatiques risquent sar Le drainai prairies, la bocage noi pratiques hydroécolog russellem des zones services g amontiser qualité des teneurs en ailleurs, u français, qualité qu sédiments

Dégradation de la qualité de l'eau à Vezins et la Roche-qui-Boit

→ UNE AGRICULTURE DURABLE

En relation avec les instances agricoles locales, un programme axé sur le développement d'une agriculture durable à la fois respectueuse des milieux et rémunératrice pour les acteurs pourra être mis en œuvre.

Écologie et polyculture prairies - herbes laboureables

Ris des marais

Vanneau trapé

Tribun marbré

Randonnée pédestre

Moutons de préls, vallée, sur l'herbe de Cabauc

→ DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES NOUVELLES

De nouvelles activités touristiques et de loisirs s'appuyant, entre autres, sur des structures déjà existantes, seront possibles. Loin de menacer l'activité économique actuelle de la vallée, l'effacement des deux barrages est une opportunité extraordinaire pour développer l'écotourisme. Le nouvel attrait touristique de la vallée de la Sélune, en faisant de celle-ci, avec la Sée, un laboratoire grandeur nature d'un tourisme durable, offrira un grand potentiel pour l'expansion de l'économie rurale. En effet, de nombreuses espèces animales bénéficieront de la suppression des barrages, ce qui peut inciter de nombreux amoureux de la nature à visiter ces vallées. Des opportunités s'ouvriront pour la création de services et d'activités spécialisées dans l'observation de la nature et des sports nature : sentiers de petite randonnée pédestre et de randonnée équestre, descentes de la rivière en canoë-kayak jusqu'à la baie, connexions VTT entre la Sée et la Sélune... Des relais thématiques décentralisés sont envisageables dans les offices du tourisme et différentes structures d'accueil coordonnées de ces deux vallées et de celle du Couesnon autour de leur faune et leur flore, sur les relations entre l'homme et la nature, sur le saumon... avec la mise en place d'un circuit touristique des trois fleuves côtiers.

5. ADOPTONS LA VALLÉE DE LA SÉLUNE

La France pour y les agriculteurs, lesionnés du lars cette vallée. s. Nous avons la et d'en faire une l'chel et de la baie les visiteurs du découvrir à nos (tes étrangers, cette chance !

LA SÉLUNE

toriser la vallée ne en "adoptant" sion". Les fonds r la biodiversité, ctivités et à la les initiatives de

Méandre de la Sélune à Cabauc

Forêt de protection "Buis d'Espennes" et lit majeur de la Sélune à Ducey

L'alternative au barrage de Poutès

Au précédent numéro de la Lettre Saumons, nous vous informions du projet conjoint EDF-Onema présenté le 28 juin et officialisé par la ministre de l'écologie le 6 octobre 2011, ci-dessous l'aménagement avant et après

Jun 2011, l'Allier en étiage en aval immédiat de l'usine de Poutès-Monistrol à 850 km de l'estuaire. En 2011, 118 saumons y sont parvenus sur les 755 saumons vus à Vichy (653 km de l'estuaire)

Le 28 juin, enfin un projet qui séduit tout le monde. Le seuil de 17 m passe à 4 m, la retenue de 3,7 km à 350 m (terminé les éclusées), de vrais dispositifs de montaison et dévalaison, un débit réservé qui double à $5 \text{ m}^3/\text{s}$, un clapet central effaçable pour la continuité sédimentaire, les adultes doivent passer l'ouvrage en moins de 5 jours et les smolts en 1 jour avec un taux de survie supérieur à 90 %, un productible maintenu à 33 GWh, soit 80 à 95 % de la productivité du site.



Le plan d'eau amont

AVANT

Longueur retenue : 3 700 m
Volume utile : 1 676 000 m³



APRES

Longueur retenue : 350 m
Volume utile : 14 000 m³
Marnage dans la retenue limité à +/- 6 cm
Temps de séjour < 1/2 heure
Les smolts doivent pouvoir traverser le plan d'eau en moins d'un jour.

Le barrage

AVANT

Hauteur : 17 m
Débit réservé : $2,5 \text{ m}^3/\text{s}$

Le vieil Allier quasiment asséché de 1941 à 1983 date du passage du débit réservé de $0,5$ à $2,5 \text{ m}^3/\text{s}$

Un fonctionnement par éclusées en aval de l'usine de Poutès-Monistrol



Le barrage

APRES

Hauteur : 4 m

Débit réservé : 4 à 5 m³/s pour une forte attractivité dans la dizaine de km du vieil Allier

La fin des éclusées

Un clapet central effaçable pour les continuités sédimentaires et écologiques

Une passe à poissons de 13 bassins à fente en remplacement de l'ascenseur construit en 1986

Un vidéo comptage



Espérons maintenant que ce projet, 10 millions d'euros à la charge d'EDF, voit vite le jour. Les générations de saumons de l'axe Loire-Allier, et celles de leurs défenseurs, ont été assez patientes depuis la construction de l'ouvrage en 1941. Même si

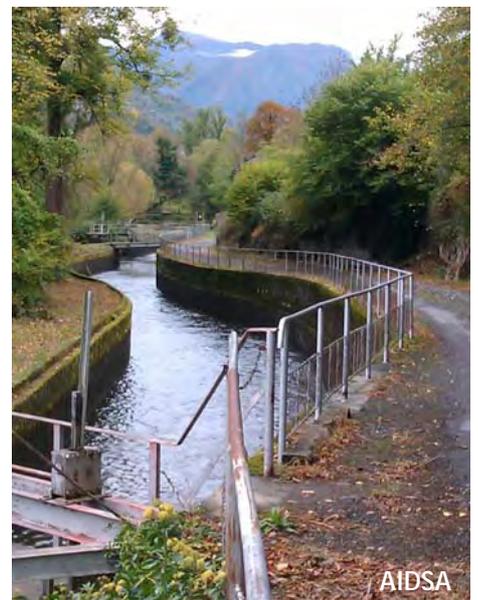
nous ne pouvons qu'applaudir la solution finalement adoptée, restons vigilants... En effet, sur les 860 km entre Poutès et l'océan il y a bien d'autres pièges. Certes, ils sont moins emblématiques, mais tout aussi pénalisants et freinent la

remontée des grands migrants, toute espèce confondue. L'exemple du barrage des Lorrains de ce printemps est là pour nous le rappeler.

Le conseil d'administration

Quel est cet ouvrage, sur quelle rivière ?

Il figure à la convention pour une « hydroélectricité durable » signée le 23 juin 2010. C'est un des trois petits ouvrages à démanteler... à côté des ouvrages de la Sélune...



L'ouvrage de Caubous en Garonne

Le plan cite l'effacement d'ouvrages en désynchronie : plus de 60 000 recensés (inférieurs à 5 m) dont 1.200 à aménager ou à supprimer d'ici 2012... l'effacement de cinq ouvrages hydroélectriques dont ceux de La Roche-qui-Boit (15 m) et de Vezins (36 m), les autres étant de faible importance... Il s'agit du seuil de Caubous sur la Garonne à une douzaine de kilomètres sous la frontière espagnole. Libérer 760 mètres de Garonne court-circuitée en zone Natura 2000 et en arrêté de protection de biotope. Un ballon d'oxygène pour le fleuve et une bonne nouvelle pour ses salmonidés et espèces accompagnatrices.

Nos adhérents, écrivains halieutiques

La Lettre Saumons est l'occasion de publier des extraits d'ouvrages écrits par nos adhérents passionnés de pêche et de voyage.

Extrait de l'ouvrage paru de Sylvie Tissier « La rivière du Paradis »

I love Ewe (prononcez « you »)

J'ai refermé soigneusement la barrière au nez et à la laine d'une brebis entreprenante (*Ewe* en anglais) attirée par la pelouse verte du jardin. Une allée de quelques mètres mène au presbytère, petite construction de pierres blanches, massives, qui joue à la mini-forteresse avec ses murs de 40 cm d'épaisseurs dominant la rivière.

J'aime cette maison calme et sombre. Seul le bruit de l'eau trouble le silence, apportant en cette canicule du mois d'août une impression de fraîcheur renforcée par la présence des arbres centenaires.

C'est la deuxième année que nous louons cette maison en bordure du parcours. À peine avons-nous déposé les bagages que déjà nous nous précipitions pour regarder du haut de la petite terrasse l'état de la rivière.

Nos craintes étaient fondées ! Après la Dee et la Spey qui n'ont jamais été aussi basses depuis la grande sécheresse de 1976, il eût été bien étonnant que cette petite rivière du nord-ouest de l'Écosse si sensible à la moindre précipitation ait un débit normal alors qu'il n'y a pas plu depuis bientôt deux mois.

La Ewe est une jolie rivière d'à peine deux kilomètres de long reliant le Loch Marre à la mer, au petit port de Poolewe.

Découvrir cette rivière qui cascade entre les rochers un été de canicule est assez déroutant. Le paysage très sauvage est superbe, et à quelques centaines de mètres, le petit port de pêche aux maisons blanches semble prendre sous le chaud du soleil des allures de village méditerranéen.

Peut-il réellement y avoir des saumons assez fous pour s'engager entre ces roches dans le but d'atteindre les profondeurs du lac ? Nous n'avons guère d'illusion, même si quelques « résidents » montrent le bout de leur nez. Ils sont bien noirs et si leurs sauts éclaboussent tout un pool tellement ceux-ci sont de taille restreinte, nous n'avons guère d'espoir de les voir succomber à nos mouches.

Mark, notre jeune ghilly que nous retrouvons avec plaisir, nous donne les dernières nouvelles. La vague de chaleur sévit depuis la fin juin avec

des températures moyennes de 25°C et bien entendu il y a très peu d'eau dans la rivière.

Un problème commence à se poser sur la Ewe : le nombre important de saumons d'élevage échappés des cages qui viennent maintenant dans la rivière et remontent jusque dans le Loch Marre, certains ayant été repris dans la rivière Kilocheveve à l'autre bout du Loch qui fait trente kilomètres de long.

Bien sûr ces saumons d'élevage ne sont pas les bienvenus dans les rivières écossaises où le danger d'une dérive génétique est souvent évoqué ainsi que celui d'un accroissement des parasites comme le *gyrodactylus salaris*. Mark me raconte qu'au cours du mois de juin, 33 saumons sauvages ayant été pris ainsi que 31 saumons d'élevage qu'il est facile de reconnaître à leurs nageoires pectorales effilochées. C'est inquiétant.

En ce qui concerne la truite de mer, il y en a beaucoup, mais elles sont petites (1 livre en moyenne) alors que la Ewe et le Loch Maree étaient célèbres pour des truites de mer atteignant 10 à 12 livres. Mark nous recommande de relâcher toutes les truites de mer que nous prendrons, car un plan de protection est en cours d'élaboration.

Lundi nous nous retrouvons tous les trois faisant le point des pools pêchables : pas plus de quatre avec un nombre très limité de lancers. Les waders ne sont d'aucune utilité et vu la hauteur d'eau, les bottes suffisent. Je perds cependant un petit grilse qui vient à toute allure sur moi et se décroche de ma mouche N°12 dans les roches pleines de mousse. Cela me redonne un peu d'espoir et pour me consoler de nombreuses truites de mer m'apportent quelques instants d'émotions.

Il fait chaud et nous espérons l'orage. La Ewe a la particularité de ne jamais se troubler, le Loch Maree faisant office de bassin de décantation des cinq rivières qui s'y jettent. En revanche, ce même Loch Maree évite tout choc thermique et la température de l'eau ne change que très lentement.

Enfin la pluie ! Les basses pressions couvrent l'Écosse et pluies et vent fondent en tempête sur notre petit village marin. La journée est rude :

les lancers se font, soit d'une longueur spectaculaire, soit donnent lieu à des patouilles mémorables. Pourtant les saumons se révèlent excités par cette température plus fraîche et, à notre grand contentement, la rivière semble enfin se décider à monter de quelques centimètres.

Très vite cependant la pluie se transforme en petite bruine et en rares averses qui ne donnent pas à la rivière le courant nécessaire et ne rafraîchissent pas suffisamment la température de l'eau. Quelques saumons se décident à trouver nos mouches N°10 et même N°12, à leur goût. John en fait même monter un en mouche sèche, qui se décroche après vingt minutes de bagarre lors de l'échouage. Dommage !

Le Ewe a la réputation d'être pêchable par tous les temps et malgré ces conditions défavorables, treize saumons et un grilse furent pris durant cette semaine là : le nombre de cannes, mouche seulement, est limité à trois. La plupart furent pris dans le pool du bas, là où la marée se fait sentir : le meilleur endroit se trouve devant l'église, mais «Dieu soit loué », le dimanche, la pêche est interdite.

Heureusement, l'Écosse offre plein de ressources aux touristes. Dans le petit port de Gairloch, mis à part le golf étonnamment vert malgré la sécheresse, il est possible de réserver une place pour aller pêcher le maquereau en mer. Mieux, pour les amateurs de voile par bon vent, un marin vous propose quatre places sur son ketch pour une balade en mer. Il vous laisse facilement la barre si vous êtes compétent. La pêche aux maquereaux se révéla très fructueuse et un autre jour la sortie à la voile par bon vent nos permit de croiser un banc de dauphins.

Tant pis pour la pêche les jours où les conditions ne sont pas favorables, mais l'Écosse de la côte nord-ouest est tellement belle qu'on peut tout lui pardonner ! Cette région sauvage et rocheuse à travers laquelle serpentent de petites

routes qui, parfois, dans des pics vertigineux, dominant la mer, m'attire tous les ans. La période la plus belle pour venir ici est sans doute la fin mai, début juin, lorsque les rhododendrons, les genêts et les azalées sont en fleurs. N'oubliez pas de visiter le jardin botanique de Inverewe à Poolewe en bord de mer.

Lorsque vous regagnerez le sud, longez la côte par la route d'Apple cross, déjeunez au *Kintyre Lodge Hotel* au fond du Loch Duich. S'il vous reste un peu de temps, prenez la route d'Oban et continuez encore pendant dix kilomètres vers le sud pour visiter le « Scottish Salmon Centre » près de Kilninver. C'est une petite exposition très bien faite, sur les conseil de notre ami le Pr. Derek Mills, agréable étape en cours de journée pour petits et grands avec cafétéria, boutique et accès à des cages d'élevage de saumons. Vous y apprendrez beaucoup de choses.

Les vacances se terminent. Le presbytère va redevenir silencieux oubliant l'éclat de nos rires, car parmi nous les désillusions sont prises avec bonne humeur. Nous avons ouvert une bouteille de champagne à la gloire des saumons perdus au cours de la semaine : deux chacun.

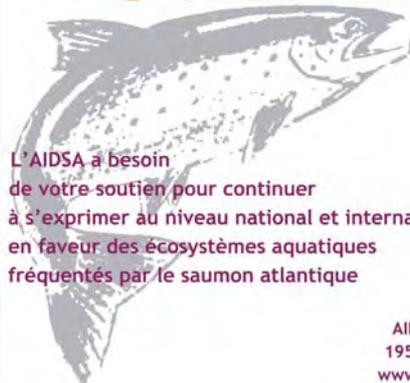
Je referme soigneusement la barrière du jardin et ne peux m'empêcher de sourire en voyant que deux brebis ont trouvé une brèche pour la contourner.

C'est cela aussi l'Écosse ! Sachez partager la nonchalance et l'indépendance des brebis qui font partie du paysage et occupent sans contraintes les collines d'herbes et de bruyères, les routes, les bords de rivière et font même parfois des incursions non souhaitées dans les jardins. Sachez apprécier la beauté de cette rivière sauvage et, comme moi, vous aurez une double raison de dire : « I love Ewe ! »

Sylvie TISSIER

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique

Saumons



L'AIDSA a besoin
de votre soutien pour continuer
à s'exprimer au niveau national et international
en faveur des écosystèmes aquatiques
fréquentés par le saumon atlantique

AIDSA

Association de personnes
(Loi de 1901)
Fondée en 1958 (ex. ANDRS)
Reconnue d'utilité publique
(Décret du 4 mars 1985)

Rejoignez-nous

AIDSA c/o Institut océanographique
195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris
www.saumonmag.com aidsa@free.fr



La suite du mot du Président de la page 1

qu'elle ne connaît pas le dossier. Elle a reçu une lettre dans ce sens de nos amis de l'APS. Nous leur faisons confiance, mais il y a urgence ! »

Le compromis annoncé par le ministère lors de l'assemblée des élus de l'ANEM, et qui a été trouvé par EDF, l'Onema, les élus locaux est sans aucun doute un bon compromis pour le saumon. Les plus de cent de saumons qui ont franchi cette année l'ascenseur de Poutès vont trouver des conditions de frayères et de reproduction exceptionnelles en amont du barrage. « Le futur Poutès » ne pourra (toute chose étant égale par ailleurs) qu'améliorer cette situation.

Le dernier conseil d'administration de l'AIDSA s'est prononcé favorablement sur ce compromis, je l'ai fait savoir à madame la ministre, vous verrez la lettre ci-après.

Malheureusement, en ce qui concerne les barrages de la Roche-qui-Boit et de Vezins sur la Sélune les décisions irréversibles se font attendre au moment où je rédige ce papier. L'AIDSA a rejoint un collectif « les amis de la Sélune » qui compte maintenant 46 associations françaises et étrangères. On a publié une plaquette d'information et de sensibilisation à notre démarche d'accompagnement d'une annonce de Mme Chantal JOUANNO en 2009, déjà...

Il y a là une occasion unique en Europe de rendre plus « naturelles » 25 km de gorges à une encablure de la Baie du Mont Saint-Michel. Cela mérite de se mobiliser pour que les décisions du SAGE et la CLE deviennent réalités.

De même l'AIDSA se mobilise avec nos amis de l'Ellé en participant à leur collectif. Ce travail au quotidien, ingrat est essentiel à la sauvegarde des rivières à saumons.

Dans le domaine international, l'AIDSA essaie de maintenir sa présence. Se retrouver au milieu des sigles Britanniques ou Nord- Américains n'est pas toujours une chose facile ni simple !

Nous avons pu participer au congrès annuel de l'Ocsan au mois de juin. Celui s'est tenu au Groenland (voir lettre précédente). Avec J.P. COEURET nous avons assisté à la restitution du programme SALSEA. Je savais que la température jouait un rôle essentiel dans les processus écologique, j'en suis convaincu, mais la biologie du saumon en mer reste quelque chose de compliqué. L'utilisation des techniques modernes (dosage radio isotopiques des écailles, génétique, télédétection...) permettent de revisiter les données anciennes mais ne simplifie pas la compréhension de la biologie du saumon. Ce qui rend peut être notre saumon si passionnant. Et meilleurs vœux en cette nouvelle année.

La Lettre de l'AIDSA

n° 7-8 2^e semestre 2011

L'AIDSA a besoin de votre soutien financier pour aller de l'avant.

Aussi, un grand merci à ceux qui l'ont déjà fait, malgré les difficultés à éditer en temps et en heure la Lettre Saumons.

Pour les autres, vous n'avez donc pas reçu la carte de membre ci-dessous :



N'oubliez pas d'adhérer ou de renouveler votre adhésion sur 2012. C'est le moment de le faire.

Vous trouverez en pièce jointe un bulletin d'adhésion que vous pouvez aussi télécharger depuis le site saumonmag.com.

Individuels : 40 € Cotisation-abonnement (pour un versement supérieur, un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'année).

Personnes morales et institutionnelles : 140 €

Le président, Jean ALLARDI